



## Mon employeur ma arnaqué depuis 3 mois

Par **Antoine**, le **23/11/2010** à **20:01**

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui car je dois avouer que je suis dans une situation délicate et je ne sais pas où trouver les informations relatives à mon cas.

Avant d'aller plus loin je vous explique la situation dans laquelle je suis.

Suite à mes études j'ai trouvé un emploi dans une société tout récente dans laquelle je travaille depuis le jour de la création (fin septembre 2010).

J'ai donc signé un contrat à durée indéterminée avec mon employeur pour travailler dans sa société (je l'appellerai la société "x" par la suite). Lors de la signature de mon contrat, la société n'avait pas encore de RCS, il y a donc marqué RCS en cours sur mon CDI. Il est important de préciser que j'ai signé mon contrat de travail le premier jour d'embauche à savoir le 27 septembre 2010. Mon employeur a également embauché 4 autres personnes qui sont exactement dans le même cas que moi.

Cette personne dispose aussi d'une autre société (je l'appellerai la société "h" par la suite) qui est quant à elle immatriculée et a donc un numéro de RCS.

Voici maintenant mon problème (ainsi que celui de mes 4 collègues) :

- Nous travaillons pour la société X mais nos fiches de paie ainsi que nos chèques de salaires ont été faits via la société H.
- Les chèques de salaires de septembre et octobre nous sont tous revenus comme impayés.
- Nous nous sommes renseignés auprès des organismes auxquels notre employeur doit également de l'argent et ils ont eux aussi eu des chèques impayés (pour les locaux, le

matériel, la banque etc ...)

- Notre employeur nous ment depuis le début en s'inventant des rdv chez les organismes dont je parle dans le tiret précédent. Ceux-ci nous ont confirmé qu'il ne l'avait jamais vu ( ni pu l'avoir au téléphone ) depuis la signature des contrats qu'ils ont ensemble.
- Nous avons été au GREFFE de notre ville qui ne connaît pas la société X.
- Notre employeur ne nous donne pas de signe de vie, si ce n'est pour nous mentir.

En faisant ceci, il nous a tous mis dans ce sacré emmerdes (excusez moi du mot), nous sommes tous à découvert, etc ...

Je voudrai donc savoir ce que je peux faire ? quant est il de mon contrat de travail ? quels sont les recours possible ? pourrai-je un jour voir l'argent qu'il me doit et sans lequel je vais moi aussi avoir énormément de problèmes ? dois-je continuer a allez travailler ? qui dois-je aller voir ?

Je vous remercie par avance pour les réponses que vous m'apporterez

Cordialement,

Antoine.